



Mini Green Power

L'autonomie énergétique bas carbone

DOSSIER DE PRESSE



SOMMAIRE

1. INTRODUCTION	6
2. PRODUIRE DE L'ÉNERGIE A PARTIR DE DECHETS LOCAUX	7
2.1. Utiliser une ressource abondante, disponible localement, et non valorisée.....	7
2.2. La Mini Centrale Verte® MGP.....	7
2.3. Des sècheurs pour valoriser les déchets les plus humides.....	11
3. UNE OFFRE INNOVANTE ET STRUCTUREE EN PARTENARIAT AVEC NOS CLIENTS	11
4. LES PROJETS REALISES	12
4.1. France, Hyères.....	12
4.2. Sicile / Torre Nova.....	12
4.3. Centrale biomasse de production d'électricité et de chaleur - Welshpool, Royaume-uni	12
4.4. Centrale biomasse associée à un sécheur, Plougourvest, Finistère, France	13
5. UNE ENTREPRISE A MISSION	13
6. UNE EQUIPE RELIEE PAR DES VALEURS ENVIRONNEMENTALES ET HUMAINES.	14
6.1. Une équipe de référence.....	14
6.2. Un Comité Stratégique pour accompagner son développement	14
7. LE PRIX DE L'EXCELLENCE OPERATIONNELLE 2019	16
8. NOS PARTENAIRES ET NOS DISTINCTIONS.	16
9. MINI GREEN POWER : FICHE SIGNALETIQUE.	19

JUIN 2023



1. INTRODUCTION

Mini Green Power a développé une technologie qui permet la production d'une énergie bas carbone à partir de déchets locaux mal valorisés. Cette technologie permet également de séquestrer du CO₂ grâce à la production de biochar.

Mini Green Power conçoit et produit des "Mini Centrales Vertes®", modulaires, démontables, autonomes et contrôlables à distance, qui peuvent être installées localement, au plus près des besoins des industriels et dans une logique de circuit court.

Grâce à ses centrales, MGP fournit à ses clients de la chaleur et du froid (eau chaude, vapeur saturée, vapeur surchauffée, huile thermique, air chaud pour alimenter des sècheurs, air froid...) ou de l'électricité en cogénération.

Mini Green Power est une entreprise à mission, cherchant à rendre le monde plus propre et plus durable en valorisant des déchets locaux en énergie bas carbone, et permettant à ses clients de gagner en autonomie énergétique et de réduire leur empreinte environnementale.

L'offre de Mini Green Power s'adresse aux collectivités locales et aux industriels générant des déchets ou utilisant de l'énergie, engagés dans une logique long terme de transition environnementale et sensibles à l'engagement de Mini Green Power en tant qu'entreprise à mission. Elle est particulièrement adaptée aux clients offrant des possibilités de réplique du projet (multi-sites) et d'opérations récurrentes.

JEAN RIONDEL, PRESIDENT DE MINI GREEN POWER



“Le monde est aujourd’hui engagé dans un grand mouvement de transition écologique et énergétique. Le temps des grandes centrales alimentées par des ressources fossiles est révolu.

Il est devenu urgent de valoriser toutes les ressources renouvelables dans une logique de complémentarité et de circularité. Les gouvernements soutiennent ce mouvement porté par les industriels par la mise en place de taxes carbone et de subventions propices au développement des énergies renouvelables.

Permettre à nos clients de valoriser localement des déchets solides en énergie est la mission que nous nous sommes fixés chez Mini Green Power. Nous innovons constamment répondre à cette mission. Aujourd’hui, nous sommes fiers de proposer à nos clients des petites centrales automatisées qui produiront l’énergie de demain.”

2. PRODUIRE DE L'ENERGIE A PARTIR DE DECHETS LOCAUX

2.1. Utiliser une ressource abondante, disponible localement, et non valorisée.

En France, de nombreux gisements de déchets végétaux peu ou pas valorisés existent : déchets verts des communes issus de l'entretien des espaces verts, sous-produits agricoles, coproduits de l'industrie du bois, bois recyclés ou agglomérés faiblement traités, déchets des industries agro-alimentaires, comme les coques (noix, noisettes) et les noyaux (industrie du pruneau). Une grande partie de cette biomasse – on l'estime à plus de 6 millions de tonnes annuelles - n'est pas réutilisée et coûte cher à traiter. Son coût de traitement varie selon les régions entre 30 et 100 € la tonne, à la charge de l'industriel ou de la collectivité. Cette énergie biomasse permet une production en continu, contrairement à la plupart des autres énergies renouvelables intermittentes.

Mini Green Power utilise également pour ses centrales les CSR (Combustibles Solides de Récupération), qui correspondent à des broyats de déchets non recyclés.



Résidus de bois



Résidus agricoles



CSR



Déchets verts

2.2. La Mini Centrale Verte® MGP

La Mini Centrale Verte® permet de traiter entre 1 000 et 20 000 tonnes annuelles de déchet, sur un large éventail de composition et d'humidité, jusqu'à 55 % d'humidité par exemple et celle-ci peut varier au cours du fonctionnement, sans nécessiter de réglage complémentaire sur la Centrale.

Bas carbone puisqu'elle valorise de la biomasse en respectant la réglementation en termes d'émissions atmosphériques, la Mini Centrale Verte® est à taille humaine. Elle nécessite de 100 à 1500 m² d'emprise au sol. Elle fonctionne selon la technologie de la combustion étagée (gazéification du déchet suivie de la combustion immédiate du gaz de synthèse généré).

Chaque centrale est composée d'au moins trois modules indépendants (le stockage de biomasse, le cœur de centrale et le traitement des fumées) et d'un contrôle commande, pilotable à distance, qui permet une exploitation peu coûteuse de la centrale. Son assemblage est simple et ne nécessite que quelques semaines d'installation.



Centrale 750 kW_{th} - Hyères

2.2.1. Comment fonctionnent les Mini Centrales Vertes® ?

La biomasse, acheminée depuis le bac d'alimentation par des convoyeurs, est convertie en gaz de synthèse dans le gazéifieur. Ce gaz est immédiatement brûlé dans un tube de postcombustion. Les fumées chaudes passent ensuite dans une chaudière de récupération pour produire de l'eau chaude, de l'air chaud, de la vapeur, de l'huile thermique...

Ce procédé de combustion étagée permet de nombreuses applications énergétiques :

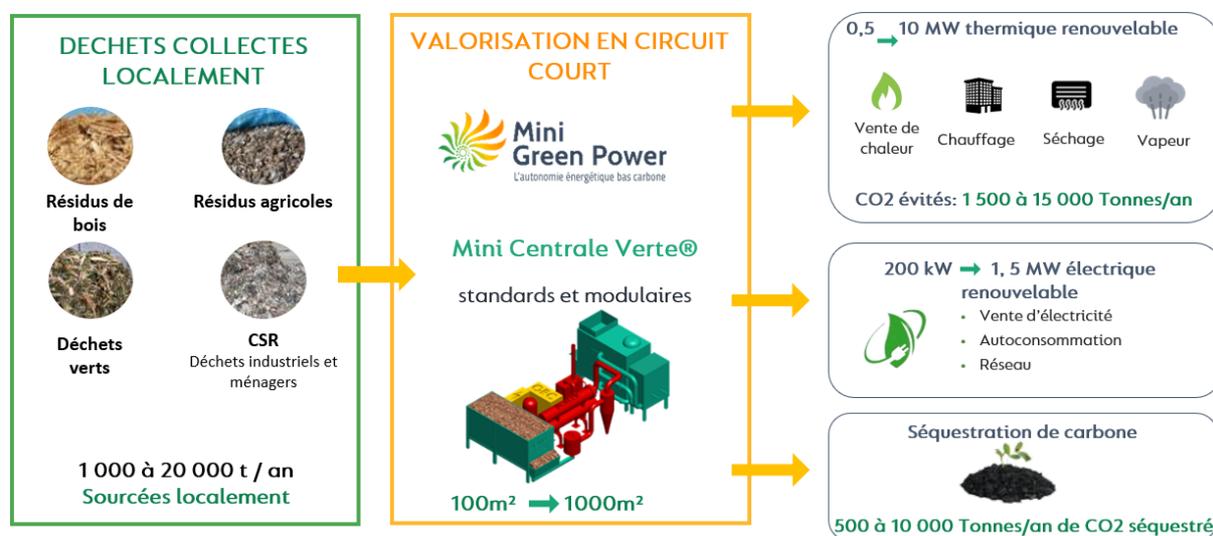
- Production combinée d'électricité et de chaleur, c'est ce que l'on appelle la cogénération,
- Production de d'énergie thermique pure : permettant l'alimentation d'un réseau de chaleur, le chauffage de bâtiments, de serres agricoles, le séchage de denrées agricoles ou la fabrication de froid industriel
- Production d'électricité pure pour les sites isolés
- Production de froid ou tri-génération (électricité, chaleur et froid)

Quelques exemples...

En **chaleur pure**, à partir d'une quantité annuelle de 1 000 à 1 500 tonnes de matière ligneuse, c'est-à-dire de déchets provenant de la forêt, la Mini Centrale Verte® permettra de chauffer environ 25 000 m² de bâtiment, soit environ 250 logements de 100 m².

Pour la même quantité de déchets, la centrale verte permettra à des acteurs agricoles de sécher de 1 à 5 tonnes de matière par heure pour des applications de séchage de combustible (plaquette forestière ou pellets par exemple) ou de déshydratation de denrées.

Dans le cas de la cogénération, la production est mixte : par exemple 500 kW d'électricité (soit l'alimentation de 250 logements) et 2 000 kW de chaleur (soit l'alimentation de 1 000 logements).



2.2.2. La Mini Centrale Verte® : une technologie brevetée.

Les Mini Centrales Vertes® utilisent un procédé unique de combustion étagée suivie d'une postcombustion immédiate. Ce procédé innovant permet d'utiliser sans modification de réglages un large spectre de déchets solides, tant en termes d'humidité intrinsèque que de qualité de déchets. Les résidus utilisés sont plus économiques que la plaquette forestière classiquement utilisée dans les chaudières biomasse traditionnelles et ainsi l'énergie produite, qui respecte pour autant les émissions réglementaires, est moins chère. Le procédé a une faible empreinte au sol (de 100 m² à 1500 m² selon la puissance).

La technologie de Mini Green Power pour la génération d'électricité utilise une turbine ORC (Organic Rankine Cycle). Les turbines fonctionnent en circuit fermé avec un fluide non toxique respectueux de l'environnement et produisent également de la chaleur (chaleur cogénérée).

L'intégralité de cette technologie est protégée par 16 brevets nationaux et internationaux. D'autres brevets permettant de capitaliser les développements effectués ces deux dernières années sont en préparation.

2.2.3. Le marché des Mini Centrales Vertes® : France, Europe, international

Mini Green Power conçoit et assemble ses installations pour répondre aux demandes de ses clients en tenant compte des ressources disponibles localement et de la production

d'énergies recherchées. La fabrication, l'installation et la mise en route des centrales sont réalisées par Mini Green Power et ses partenaires sur les sites des clients.

Plus qu'un fournisseur d'installations, Mini Green Power accompagne ses clients vers l'autonomie énergétique en leur proposant des services complémentaires, des études initiales jusqu'à la recherche de financement.

Mini Green Power souhaite se développer sur trois axes : la France, l'Europe et les pays en développement.

En France, le marché visé par Mini Green Power est constitué de 4 types d'acteurs :

- Les collectivités et les délégataires de service public
- Les industries agroalimentaires et agricoles
- Les industries à procédés thermiques
- Les industriels du déchet

L'ensemble de ces débouchés représentent pour Mini Green Power un fort potentiel de développement.

A l'international, les perspectives sont également prometteuses :

- Dans les pays européens où le prix de l'électricité est plus élevé qu'en France (comme en Italie ou au Royaume Uni où les premières centrales ont été implantées) et où le marché du déchet est très contraint, le potentiel de marché représente plusieurs dizaines de Mini Centrales Vertes® par an.
- La technologie développée par Mini Green Power, ouvre des perspectives de développement importantes, pour des continents tels que l'Afrique, l'Asie du Sud-Est et l'Amérique du Sud, où la biomasse et les déchets solides sont abondants et l'accès à l'énergie parfois difficile.
- Pour booster son développement à l'étranger, Mini Green Power compte licencier sa technologie auprès de partenaires industriels qui fabriqueront et commercialiseront la solution.

2.2.4. Une solution rentable pour l'industriel et la collectivité

Pour le client, industriel ou collectivité, la Mini Centrale Verte® est source d'économies et de revenus, grâce à la production d'énergie et/ ou à la valorisation des déchets en circuit court, supprimant le coût lié au transport et au traitement des déchets

La centrale génère également des **revenus** : vente ou autoconsommation de l'électricité produite, vente de la chaleur.

D'autres sources de revenus sont en cours d'exploration, telle que la production et la revente de biochar en parallèle de la production d'énergie verte et les crédits carbone.

Le biochar est un véritable puit à carbone. Issu de la pyrolyse de la biomasse, il peut être utilisé soit en tant qu'amendement du sol dans les cultures soit comme additif au béton. Outre le côté économiquement attractif du biochar pour la rentabilité des Mini Centrales Vertes®, il est également une des perspectives les plus écologiquement intéressantes pour la réduction des émissions carbone ! C'est d'ailleurs en ce sens qu'il est promu par le GIEC. Les Mini Centrales Vertes® sont également éligibles à la génération de crédits carbone grâce aux émissions de CO₂ évitées.

Les études faites au cas par cas montrent **des retours sur investissement de 5 à 10 ans, pour une durée de vie de l'installation de 20 ans**, et ce prenant en compte uniquement la centrale. Cela permet d'avoir des prix de production plus compétitifs qu'avec du gaz, et ce avant subvention.

Avec les crédits carbone et la vente de biochar, la centrale pourrait être rentabilisée deux à trois fois plus vite.

2.3.Des sècheurs pour valoriser les déchets les plus humides

Mini Green Power a conçu un système de sécheur universel à étages, capable de sécher tout type de matériaux, boues, avec des granulométries diverses, des densités diverses et qui abaisse l'humidité de 80% à 5% selon les besoins. Ces sècheurs peuvent être associés aux Mini Centrales pour en valoriser la chaleur. Ces lignes de séchage permettent de sécher une grande variété de déchets qui deviennent alors valorisables en énergie : plaquettes forestières, boues, algues, résidus agricoles, CSR...

3. UNE OFFRE INNOVANTE ET STRUCTUREE EN PARTENARIAT AVEC NOS CLIENTS

Un projet débute par une étude de faisabilité. Cette première étape valide le projet dans son principe et pose les premiers éléments :

- techniques, avec la définition de la centrale et les calculs process associés
- financiers, avec un calcul de retour sur investissement
- du planning, avec un échéancier de réalisation prévisionnel.

En fin d'étude, le client peut décider d'entrer en phase de réalisation. C'est la deuxième étape. Gérée par Mini Green Power, elle aboutira à l'installation et la mise en route de la centrale dans un délai de 12 à 18 mois, en fonction de la taille et du type de centrale. Enfin, le client pourra également confier à Mini Green Power, dans une 3ème étape, l'exploitation et la maintenance de la centrale.

Mini Green Power propose deux solutions de ventes à ses clients, afin de s'adapter au mieux à leurs besoins :

- Pour des profils d'acteurs peu spécialistes de l'énergie, une offre de vente d'énergie est proposée, intégrant l'exploitation et la maintenance des centrales. C'est un modèle simple pour le client dans lequel Mini Green Power s'engage à ses côtés dans la durée.
- Pour des acteurs de l'énergie, Mini Green Power propose la vente d'installations clés en mains, dans laquelle le client peut lui-même s'occuper de l'exploitation.

4. LES PROJETS REALISES

4.1. France, Hyères

Un démonstrateur d'une puissance de 550 MW thermiques (MWth), couplé à une turbine ORC, alimenté par des débris de bois est en route depuis 2015 à Hyères, au siège de l'entreprise. Il permet à nos clients de découvrir le fonctionnement d'une centrale.



4.2. Sicile / Torre Nova



En juillet 2017, sur le site de Torre Nova, en Sicile, Mini Green Power a mis en route une centrale de 2.5 MW thermiques (MWth), avec deux ORC de 200 kW électriques. Cette centrale est alimentée par des déchets verts provenant d'un industriel italien du déchet. Elle produit de l'électricité revendue sur le réseau italien. La chaleur est valorisée localement en chauffage et dans une usine de conditionnement agroalimentaire.

4.3. Centrale biomasse de production d'électricité et de chaleur - Welshpool, Royaume-uni

Fin 2018, une centrale de 750 kWth s'appuyant sur la même technologie a été démarrée à côté de Welshpool au Pays de Galles. Cette centrale fonctionne chez notre partenaire Woodtek, spécialiste des chaudières biomasse et des sècheurs.



Il approvisionne l'installation en résidus agricoles et CSR pour produire de l'électricité et sécher de la litière avicole.

4.4. Centrale biomasse associée à un sécheur, Plougourvest, Finistère, France



Centrale de 750 KWth - Finistère

En septembre 2020, une centrale de 750 kWth a été implantée en Bretagne, à Landivisiau. Cette centrale utilise comme combustible un mélange de déchets d'élagage et de souches broyées. La chaleur générée est utilisée dans un sécheur Mini Green Power qui permet de sécher une grande variété de matières, entre autres des plaquettes forestières qui passent de 35% à 15% d'humidité – donnant ainsi une valeur ajoutée importante aux matériaux destinés aux installations biomasse de la région de Brest, principalement installations de chauffage collectifs.

5. UNE ENTREPRISE A MISSION

Depuis mai 2020, Mini Green Power est devenue Entreprise à mission.

Ses statuts incluent dorénavant la mission de l'entreprise, : « **La valorisation de déchets locaux en énergie propre** »

Cette mission est complétée par la raison d'être de l'entreprise : « **Contribuer à la transition environnementale et énergétique en développant des technologies innovantes qui permettent de transformer des déchets non ou peu valorisés en énergie propre** »

En pratique cette mission se décline en 3 objectifs environnementaux et sociaux :

- Valoriser les déchets solides de différentes sources en énergie propre, rentable, locale et bas carbone,
- Promouvoir les enjeux d'économie circulaire et de développement durable au sein de l'équipe et vis-à-vis de nos partenaires, clients et fournisseurs,
- Devenir un acteur pivot pour aider nos clients et nos partenaires à réduire leur empreinte carbone.

Ces trois objectifs se déclinent eux-mêmes en actions très concrètes et reflètent de manière forte l'engagement de Mini Green Power dans la transition énergétique et environnementale, non seulement au niveau de l'entreprise, mais également dans ses relations avec ses clients, ses fournisseurs et ses partenaires.

Mini Green Power ambitionne également de contribuer à la sensibilisation et l'éducation de toutes les générations sur les enjeux énergétiques et environnementaux auxquels notre monde doit faire face.

6. UNE EQUIPE RELIEE PAR DES VALEURS ENVIRONNEMENTALES ET HUMAINES.

6.1. Une équipe de référence

Plus qu'un projet environnemental, Mini Green Power est avant tout une formidable aventure humaine. Un projet collectif qui rassemble une équipe engagée de 20 hommes et femmes, tous acteurs de la transition énergétique. Ce sont les compétences et les qualités d'une équipe pluridisciplinaire et intergénérationnelle qui font la richesse et la force de Mini Green Power.

Leur point commun ? Un goût pour le vert et pour l'humain, une envie de transmettre, une exigence quotidienne dans leur travail. Ensemble, ils construisent un véritable projet, bâti sur des liens de confiance, au service des hommes et de la Planète.

6.2. Un Comité Stratégique pour accompagner son développement

Pour accompagner son développement, Mini Green Power a mis en place **un Comité Stratégique** qui participe activement à la stratégie de l'entreprise et au suivi de sa mise en œuvre. Le comité examine en particulier les projets commerciaux, les projets de Recherche et Développement, et de manière générale, les grandes orientations de l'entreprise.

Jean Riodel, Président et directeur technique, est ingénieur ENSAM. Il a effectué plus de 20 ans de missions dans le monde entier pour la mise en service de turbines à gaz et d'optimisation de cogénérations de fortes puissances (400 à 800 MW).

Hubert Sabourin, occupe la position de Directeur Juridique Corporate et financement de l'innovation. Il est ingénieur de l'Ecole de Physique et Chimie de Paris. Il a été cadre dirigeant pendant 27 ans chez British Petroleum, dont la moitié à l'international, puis s'est reconverti dans les énergies renouvelables (photovoltaïque).

Philippe Rivet est Directeur des Opérations. De formation ingénieur en génie industriel, Philippe a travaillé 13 ans chez FMC (leader Oil & Gas sur son marché) dans les domaines de la production, des projets et des achats à l'international. Il a ensuite rejoint l'équipementier industriel CNIM, partenaire stratégique dans les secteurs de la Défense et du Nucléaire, en y apportant son expérience managériale et structurelle.

Jean-Pierre Etienne est Directeur Commercial. Depuis ses débuts professionnels, Jean-Pierre a toujours travaillé dans le secteur des énergies : d'abord comme consultant dans un bureau d'études pendant près de 10 ans à Lyon puis en tant qu'ingénieur d'affaires dans des grands groupes comme Dalkia, Atalian et Idex.

Michel Pascal est spécialiste de l'informatique de gestion. Il est le co-fondateur d'Interway, qu'il a développé pendant 30 ans.

JEAN MICHEL VASSILIOU a été Cofondateur et membre de la direction générale de l'entreprise Interway. Il a piloté pendant 30 ans le direction informatique et opérationnelle.

Georges Viglietti est Co-fondateur et Président de Sowefund. Diplômé en management et en entrepreneuriat à l'ESCP Europe (MS « Innover et entreprendre »), il a dirigé le réseau Paris Business Angels (plus grand réseau de BA en Europe) pendant 5 ans et est désormais un des experts dans la gestion de ces réseaux. Il est également coach de start-ups à l'ESCP Europe.

Brice Chambard est Président Directeur Général et fondateur de Obiz (Entreprise à mission et première Good Tech introduite sur Euronext Growth). Diplômé de l'EM Lyon Business School, il est également Conseiller du Commerce Extérieur de la France et Co-Président d'Entrepreneurs pour la Planète pour la Région Auvergne Rhône-Alpes.



7. LE PRIX DE L'EXCELLENCE OPERATIONNELLE 2019

Mini Green Power a remporté en 2019 le Prix des Bonnes Pratiques [PME/PMI] lors de la 26ème Cérémonie des Prix Nationaux de la Qualité et de l'Excellence Opérationnelle.

Ce prix est venu saluer les efforts réalisés en interne depuis 2017. A l'origine de cette démarche, le constat que l'entreprise avait du mal à fixer ses talents et qu'il y avait un manque d'engagement à long terme des jeunes générations. Après avoir recueilli auprès des salariés leur perception des valeurs fondamentales de l'entreprise et la manière dont elles étaient vécues, des mesures concrètes ont été prises pour développer l'autonomie de chacun, améliorer les conditions de travail, valoriser la fidélité et les résultats obtenus ou encore apporter un soin plus important à l'équilibre entre vie privée et vie professionnelle.

L'impact de ces démarches a été positif sur l'attachement des salariés à la société, sur leur bien-être mais également sur leur travail, à travers un engagement plus fort.

D'autre part, Mini Green Power a mis récemment en place, avec l'aide du cabinet B-Harmonist, un 'culture book' qui détaille les valeurs portées par l'entreprise et leur mise en application pratique au quotidien dans la société. Ce document mettant en exergue les valeurs de loyauté, authenticité et excellence reflète les aspirations et structure les comportements des salariés de l'entreprise.

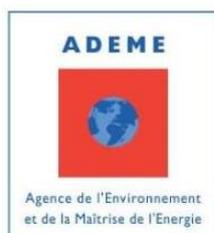
8. NOS PARTENAIRES ET NOS DISTINCTIONS.



MGP est « Entreprise à Mission » depuis 2020 et membre de la « communauté des entreprises à mission » depuis 2022. Etre « Entreprise à Mission », c'est affirmer publiquement sa raison d'être et définir des objectifs sociaux et environnementaux que chaque salarié aura pour objectif de suivre dans le cadre de son activité professionnelle.



TVT est l'acteur majeur de l'innovation et l'accompagnement d'entreprises innovantes sur le territoire varois. Au service des entreprises, startups et entrepreneurs innovants, TVT accompagne l'innovation dans toutes ses dimensions : produits, services, nouvelles technologies, usages et approches organisationnelles.



L'ADEME est l'opérateur de l'État pour accompagner la transition écologique et énergétique. Le démonstrateur de Mini Green Power a été financé par l'ADEME dans le cadre de l'appel à projets BIP. Cette reconnaissance de l'ADEME confirme que la technologie proposée par Mini Green Power est en ligne avec les priorités de l'Etat français pour conduire à un futur mix énergétique réduisant les énergies fossiles.



Banque Publique d'Investissement (BPI) BPI France a octroyé à Mini Green Power des avances remboursables de 400k€ en février 2015 et de

500 k€ en octobre 2016. Elle a également consenti un prêt de 500 k€ en juillet 2018.



La Région SUD Provence Alpes Côte d'Azur accompagne Mini Green Power à double titre. Sur le plan commercial, la Région SUD a accueilli Mini Green Power sur son pavillon au salon Vivatech 2019, où l'entreprise a été sélectionnée par le président Emmanuel Macron. Sur le plan financier également, la Région SUD a contribué au financement du projet sites isolés grâce à des fonds européens de type FEDER.



Le Conseil Général du Var : Mini Green Power a été 1er lauréat du concours Var Terre d'Innovation – sur 83 projets - organisé par le Conseil Général du Var en 2014.



L'INPI a distingué Mini Green Power pour sa politique dynamique de gestion des brevets et des marques. La société à ce titre a participé à la COP 21 à Paris sur le stand INPI.



Mini Green Power est membre du pôle de compétitivité Capenergies qui est un acteur institutionnel de référence dans les énergies renouvelables. Capenergies a décidé de soutenir MGP auprès des diverses autorités en France pour favoriser le développement de la société. Trois projets ont été labellisés par le comité scientifique de Capenergies depuis 2015.



MGP est membre de l'Association Technique Energie Environnement, dont l'objectif est de promouvoir une énergie durable, maîtrisée et respectueuse de l'environnement.



ImmaTerra est un collectif d'acteurs désireux de faire évoluer les modèles économiques vers des modèles plus efficaces sur le plan économique, social et environnemental. Cette démarche invite également à une coopération accrue entre les entreprises et ses partenaires. Mini Green Power a rejoint ImmaTerra en 2017.



Le CIBE est une structure associative qui regroupe près de 200 professionnels du bois-énergie, d'amont en aval de la filière. Il s'agit d'entreprises, de maîtres d'ouvrage (publics et privés) et d'organisations professionnelles dans la filière forêt-bois et le monde de l'énergie.



L'incubateur Paca Est (IPE) : Mini Green Power a été incubée en juillet 2014 par l'Incubateur Paca Est. L'entreprise est suivie par le Pôle de Sophia Antipolis et intégrée au groupe Energéia. L'IPE, en tant que partenaire actif a financé une grande partie des frais liés aux trois brevets de MGP. Il a aussi accompagné MGP dans sa stratégie de développement.



Le « Réseau Entreprendre » a accordé un prêt d'honneur de 60 k€ en juin 2015 et soutient Mini Green Power grâce à son réseau d'entrepreneurs très développé.



La Chambre de Commerce et d'Industrie du Var apporte son soutien à Mini Green Power depuis ses débuts en juin 2014.



Euroméditerranée, établissement public d'aménagement, et la Cité des Entrepreneurs, réseau d'entreprises ont remis à Mini Green Power, le prix Med' Innovant avec la volonté de pousser la mise en place de réalisations concrètes sur le territoire de Marseille



Le Cluster Éa éco-entreprises a pour missions d'accompagner les éco-entreprises régionales dans les différentes étapes de leur parcours de croissance et favoriser notamment l'émergence de solutions et de services innovants visant à comprendre, mesurer, prévenir, limiter l'impact des activités humaines sur l'environnement.

9. MINI GREEN POWER : FICHE SIGNALÉTIQUE.

Société : Mini Green Power SAS

Activité :

Conception, fabrication et installation de Mini Centrales Vertes®, destinées à valoriser localement en énergie bas carbone des déchets de bois ou végétaux ou des CSR. Assistance à l'exploitation à distance et maintenance.

Données clés :

- SAS au capital de 2.8 Millions d'euros créée en juin 2014 détenue majoritairement par la holding MGP Gouvernance au capital de 8,2 Millions d'euros
- En 2022, un CA de 1,45 Millions d'€
- Employés : 22
- Siège social : Hyères (Var – France) / communication et marketing à Marseille
- Preuve du concept validée par le CEA qui a travaillé sur la technologie de combustion étagée brevetée Mini Green Power.
- Référencée comme actrice de la décarbonation de l'industrie dans le mapping des startups et PME innovantes réalisé par BPI France le Hub en octobre 2022
- 17 brevets nationaux et internationaux déposés à ce jour ou en cours de dépôt.

Nous cherchons à rendre le monde plus propre et plus durable en valorisant des déchets locaux en énergie bas carbone. Grâce à nos Mini Centrales Vertes®, nous permettons à nos clients de gagner en autonomie énergétique et de réduire leur empreinte environnementale.



Mini Green Power

L'autonomie énergétique bas carbone

1446, vieux chemin de Toulon, 83400 Hyères

Tel +33 4 94 00 35 35

www.minigreenpower.com



Découvrez notre technologie en images